



PLAN DE MANAGEMENT DU DEVELOPPEMENT DURABLE

SOMMAIRE

Table des matières

SOMMAIRE.....	2
I. OBJECTIF	3
II. LE GRAND HOTEL CANNES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	4
III. LES OUTILS ET FONDAMENTAUX DE LA DÉMARCHE DD	5
A. LES VALEURS DE NOTRE ENTREPRISE :	5
B. NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX :	5
C. NOS ENGAGEMENTS SOCIO ECONOMIQUES :	7
D. INTEGRATION CULTURELLE :	7
E. QUALITE :	8
F. SANTE-SECURITE :	8
IV. CONCLUSION:	9

I. OBJECTIF

Ce plan de management est un outil que nous avons développé en interne (compte tenu des dimensions de notre entreprise) afin de présenter l'organisation et la dynamique de notre démarche de développement durable.

Ce plan est :

- Complet : il regroupe sous un ensemble de procédures et actions conjointes les dimensions environnementales, socio-économiques, culturelles, qualité, santé-sécurité de notre établissement,
- Evolutif, constructif : il s'adapte aux impératifs des périodes et du métier pour faciliter l'intégration de nos initiatives durables dans notre activité et témoigne de l'amélioration continue de notre démarche de progrès. Cette amélioration sera contrôlée par le suivi annuel du cabinet indépendant FTC.
- Intégré par la direction générale, et validé par celle-ci et remis à jour tous les ans avec l'appui de l'équipe verte composée des chefs de service et de certains membres du personnel,
- Soutenu par un plan d'action global annuel décliné par service et réactualisé chaque année,
- Disponible : il est communiqué en interne via l'intranet de l'entreprise et en externe via le site internet

Pour veiller à la qualité des actions menées au sein de l'établissement, l'amélioration continue sera suivie par une évaluation annuelle avec l'appui des membres du comité DD de l'hôtel composé des chefs de services, des membres du CSE et validée par Hugues RAYBAUD, Directeur Général.

En cas de non atteinte des objectifs fixés par ce plan, l'évaluation annuelle sera suivie d'une mise en application d'un plan de mesures correctrices adaptées.

L'information sera communiquée à tous par les membres du comité et par un affichage en interne et en externe.

II. LE GRAND HOTEL CANNES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Edifié en 1863 sur les plans des architectes Vianey et Blondel en même temps que la légendaire Croisette, le Grand Hôtel fût pendant longtemps le premier et le seul palace de Cannes. Démoli puis reconstruit en 1963, le Grand Hôtel a su entrer dans l'ère du temps faisant toujours figure de proue dans l'univers du Luxe et de l'innovation. Niché dans un écrin de verdure, c'est tout naturellement que Le Grand Hôtel s'est tourné vers la question du développement durable.

Riche de son histoire et conscient du devoir qui lui incombe, l'établissement s'inscrit au quotidien dans une logique transversale de développement durable et de sensibilisation à travers ses activités, son mode de fonctionnement et son développement.

Adhérer à la démarche de certification Green Globe valorise cette vision globale du développement durable et permet de rendre visible au plus grand nombre notre engagement de longue date en faveur de l'éco-tourisme et du luxe responsable. Elle nous offre la possibilité de structurer nos actions dans le temps afin de viser l'excellence écologique, la performance économique et la satisfaction sociale.

Green Globe concrétise et certifie la volonté du Grand Hôtel de Cannes d'entrer durablement dans un processus éco-citoyen.

L'établissement souhaite orienter l'ensemble de ses activités (restauration, hébergement, services) dans une approche de développement durable pour faire face aux préoccupations principalement environnementales et sociétales. Cette démarche se fera et sera communiquée à tous les échelons, prenant en compte et impliquant toutes les parties concernées, aussi bien internes qu'externes, concomitantes à l'activité de notre établissement.

Le Grand Hôtel s'engage également à assurer la continuité de cette démarche par la mise en place d'un plan d'amélioration continue.

III. LES OUTILS ET FONDAMENTAUX DE LA DÉMARCHE DD

A. LES VALEURS DE NOTRE ENTREPRISE :

1. A travers ses actions, le Grand Hôtel veut respecter ses 4 grandes valeurs : rechercher la fidélité, créer l'évènement et surprendre, développer la fierté d'appartenance et rester accessible.
2. Le Grand Hôtel se caractérise également par une politique interne orientée sur la coopération et la bonne entente. L'hôtel a toujours tourné sa politique vers l'humain en plaçant les intérêts, tant de la clientèle que du personnel, au centre des préoccupations de l'établissement.
3. Dans une optique de préservation du milieu et de l'environnement de l'hôtel, la direction a toujours eu pour objectif de réduire les impacts de ses activités. Par l'obtention de la certification Green Globe, l'Hôtel souhaite voir reconnaître son esprit d'initiative et se donner les moyens de continuer dans cette démarche de développement durable.

B. NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX :

Notre engagement en faveur d'un développement plus durable, nous amène à prendre en compte d'une manière objective, la dimension de l'impact environnemental de nos activités ou de nos services de la façon la plus appropriée possible.

Pour cela, le Grand Hôtel s'engage à respecter les exigences légales et à améliorer de manière continue sa performance écologique, notamment par un travail sur certaines priorités :

1. La réduction effective globale d'ici 2024 des consommations :
 - a. En eau potable de 5%. Cela se fera par l'installation de dispositifs économiseurs d'eau dans tout l'établissement (robinets, chambres froides), la sensibilisation à la préservation de la ressource, le changement du dispositif d'arrosage du parc, un travail fait sur le choix des espèces végétales, le relevé mensuel des compteurs et un bilan sur la facture annuelle en première année.
 - b. En énergie de 5% pour les 5 ans. L'accent est mis sur l'analyse énergétique du bâtiment en année 1, le suivi des compteurs et l'application des bonnes pratiques. Un relamping complet sera opéré progressivement au cours des 5 ans, bannissant l'utilisation des ampoules sans éco-contribution (incandescentes, halogènes, linolites). Le parc informatique et les divers appareillages de l'hôtel sont remplacés par du matériel labélisé Energy Star.
L'isolation sera contrôlée et améliorée sur les 5 ans pour compléter l'efficacité des pompes à chaleur double flux, contrôlées via une gestion centralisée.
2. Le suivi des actions et des bonnes pratiques par une sensibilisation, une formation annuelle pour tous.
3. La mise en place d'un plan de contrôle régulier et l'application des actions correctives et préventives en temps voulu. Une équipe verte, constituée par les chefs de service, permettra le suivi et la remontée des informations assurant la rapidité d'exécution de ces actions correctives et préventives.

4. La réduction au maximum des impacts environnementaux et de toutes les pollutions, la réduction des déchets et la mise en place d'un tri sélectif plus rigoureux. Cette opération passe par l'installation de bacs de récupération des ampoules, néons, produits dangereux, D3E, piles et batteries en plus des conteneurs traditionnels. Une démarche de valorisation des palettes, des cagettes et du polystyrène. Un travail sera également mené sur la réduction/récupération des emballages à la source permettant de réduire encore l'empreinte de nos activités.
5. L'augmentation du tri sélectif dans tous les services de l'établissement qui entrainera une réduction du volume des ordures ménagères et par un taux de valorisation des déchets de 50%. Ce taux sera revu à la hausse annuellement pour accentuer la performance de l'établissement. Dans la lignée de cette démarche de réduction des volumes de déchets générés et de valorisation, un travail sera également mené pour réduire la part des biodéchets produits et passer sous la barre des 10 tonnes/an.
6. La réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Celle-ci passe par un suivi annuel des différents types d'émission et par la mise en application d'actions correctives. Cet engagement dans la réduction de notre impact carbone passe également par la sensibilisation et nous pousse à être un vecteur de bonnes pratiques auprès de la clientèle et du personnel.
7. La gestion des équipements orientée vers des gammes plus durables et écologiques (Éco labélisés). Cette gestion est inscrite dans la politique d'achat et vise à atteindre une consommation durable et écologique des produits courants.
8. Une gestion de la biodiversité renforcée, un apport à la conservation des biocénoses et des biotopes locaux par un soutien, par une exploitation et un entretien plus raisonné. Bénéficiant du seul espace vert de la Croisette, l'établissement porte une attention particulière à sa préservation. L'accent est mis sur la lutte contre les plantes envahissantes exogènes par notre société partenaire de jardinage. Une participation à la gestion de la biodiversité environnante se fait par un engagement en faveur de la fondation Prince Albert II de Monaco, de ses actions menées dans le bassin Méditerranéen (Sanctuaire Pélagos) et à travers le monde.
9. Un soutien à la formation et sensibilisation des plus jeunes au-delà des limites de l'établissement par l'intermédiaire du CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur, de « l'Association de Sauvegarde de la Siagne et de son Canal » et de son école de l'eau (qui intervient dans les écoles du département).

C. NOS ENGAGEMENTS SOCIO ECONOMIQUES :

1. Conforter notre politique d'achats éco-responsables malgré les impératifs de notre secteur d'activité. Privilégier dans la mesure du possible les fournisseurs locaux, engagés dans une démarche verte.
2. Suivre et appliquer une politique anticorruption dans le cadre de nos activités. L'intégrité est une ligne de conduite fondamentale dans la gestion de l'établissement, elle est garante d'une qualité de service optimale accessible à tous, sans aucune distinction. L'hôtel est une entité apolitique où tout type de corruption ou pot de vin est interdit. L'établissement fait le choix de travailler avec des fournisseurs et partenaires engagés dans une démarche de transparence.
3. Assurer le suivi de la veille réglementaire afin de toujours rester en conformité, quel que soit le domaine juridique.
4. Poursuivre nos engagements envers la communauté locale, participation aux actions culturelles et en faveur de la protection de l'enfance en soutenant l'association *Les Enfants du Mékong*. Le Grand Hôtel est mécène des projets de restauration du patrimoine local tel que la *Chapelle Saint Sauveur* et de ses richesses archéologiques sur l'île *Saint Honorat*.
5. Renforcer nos engagements sociétaux en s'engageant dans la protection de l'enfance, de la biodiversité et du patrimoine culturel. Accentuer notre implication dans l'économie locale pour soutenir les démarches sociétales locales. Renforcer également nos engagements et principes sociaux listés dans la Charte Éthique de l'établissement : protection, équité, égalité, diversité, responsabilité, confidentialité et transparence.

D. INTEGRATION CULTURELLE :

Situé au cœur de la capitale du cinéma, le Grand Hôtel Le Grand Hôtel a toujours été un lieu de culture. Son parc, son ancienne dépendance, la *Malmaison*, sont les lieux d'exposition depuis plusieurs décennies.

Investi d'un devoir de transmission et voulant faire pérenniser cet héritage, le Grand hôtel s'engage à :

1. Promouvoir l'accès à culture en nos murs et dans nos jardins
2. Informer, communiquer à tous sur ces aspects.
3. Contribuer à la conservation de notre patrimoine naturel et culturel.
4. Respecter les droits de propriété intellectuelle, d'auteur et d'image.

E. QUALITE :

Dans l'univers du luxe, la satisfaction d'une clientèle toujours plus exigeante est un devoir plus qu'une priorité.

1. Améliorer en permanence la satisfaction de notre clientèle mais aussi l'impliquer pour répondre à ses attentes par l'intermédiaire d'une enquête de satisfaction à la fin de chaque séjour.
2. Assurer un suivi de qualité à travers les audits de contrôle menés par le cabinet *Service Action Qualité* dans le cadre du respect des Normes HACCP.
3. Parfaire la qualité de notre service en y intégrant le développement durable, démarche qui sera communiquée sur tous nos supports médias.
4. Une communication complète, régulière et transparente sur nos réseaux (interne et externe) et notre site.

F. SANTE-SECURITE :

1. Gestion des risques assurée et maîtrisée quel que soit le service et le milieu. Celle cli est assurée par une mise à jour régulière du Plan de Gestion des Risques de l'établissement.
2. Mise à jour du document unique de prévention des risques professionnels par service et prise de mesures correctives, palliatives, préventives par le Comité Social et Economique (CSE).
3. Réactivité dès qu'une observation relative à un danger est faite.
4. Stockage sécurisé et défini, identification des substances dangereuses et nocives.
5. Remplacement de ces substances dans la mesure du possible.
6. Accroître l'hygiène et la sécurité, tant par de nouveaux aménagements que par la sensibilisation et la formation. Suivi de l'HACCP et par laboratoire indépendant *Service Action Qualité*
7. Sécurité incendie, hygiène, formation, sensibilisation et entraînements réguliers du personnel
8. Assurer la sécurité des employés et des clients
9. Promouvoir la santé au travail via des formations de prévention des risques et maladies professionnelles (formation geste et posture, sauveteur-secouriste au travail) sous l'égide de la médecine du travail et de l'inspection du travail.
10. Protection sociale des employés, couverture mutuelle, maladie et assurances.
11. Accroître le bien être sur le lieu de travail (aménagements de confort, conditions de travail)

IV. CONCLUSION:

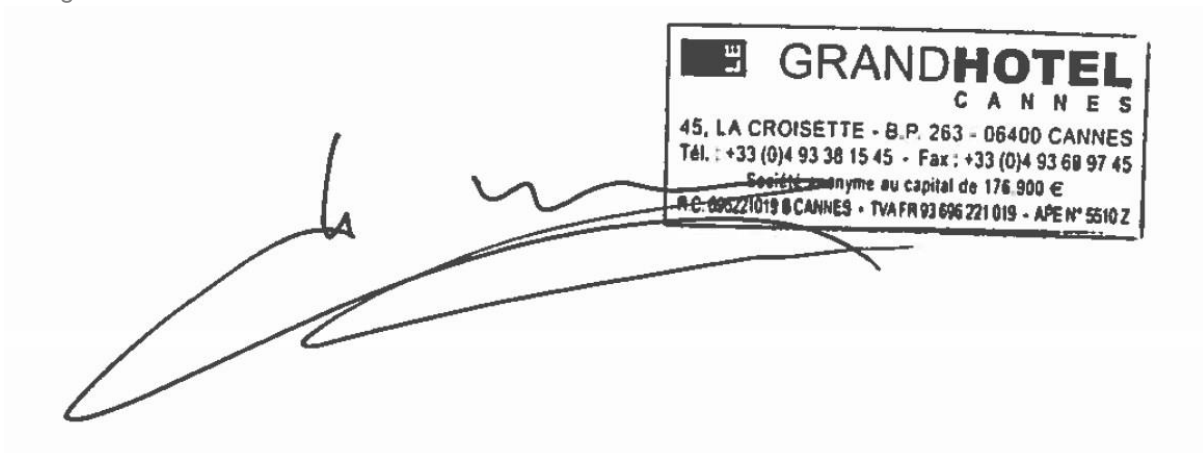
Le Grand Hôtel se veut éco citoyen et fonde sa politique de gestion autour du développement durable, principe qui fait désormais partie intégrante de sa culture d'entreprise.

Faisant parti du club fermé des 5 étoiles, il est investi d'un devoir d'exemplarité.

C'est dans cette optique que le Grand Hôtel veut poursuivre son implication dans une démarche vertueuse et maîtrisée de développement durable alliant les thématiques environnementales, économiques, socio-sociétales et culturelles.

Date : 23/08/2021

Signature de la Direction :



A handwritten signature in black ink is written over a rectangular stamp. The stamp contains the following text: **LE GRANDHOTEL** CANNES, 45, LA CROISSETTE - B.P. 263 - 06400 CANNES, Tél. : +33 (0)4 93 38 15 45 - Fax : +33 (0)4 93 68 97 45, Société anonyme au capital de 176.900 €, R.C. 085221019 @ CANNES • TVA FR 93 696 221 019 - APE N° 5510 Z.